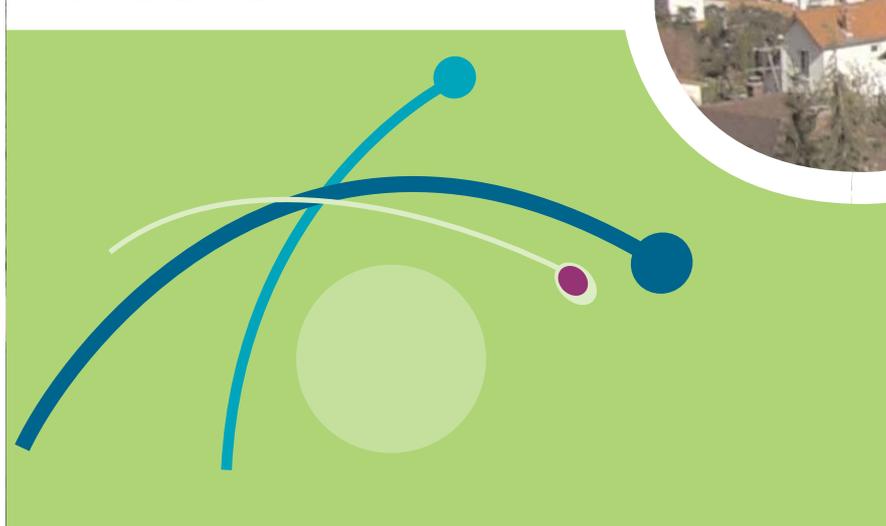


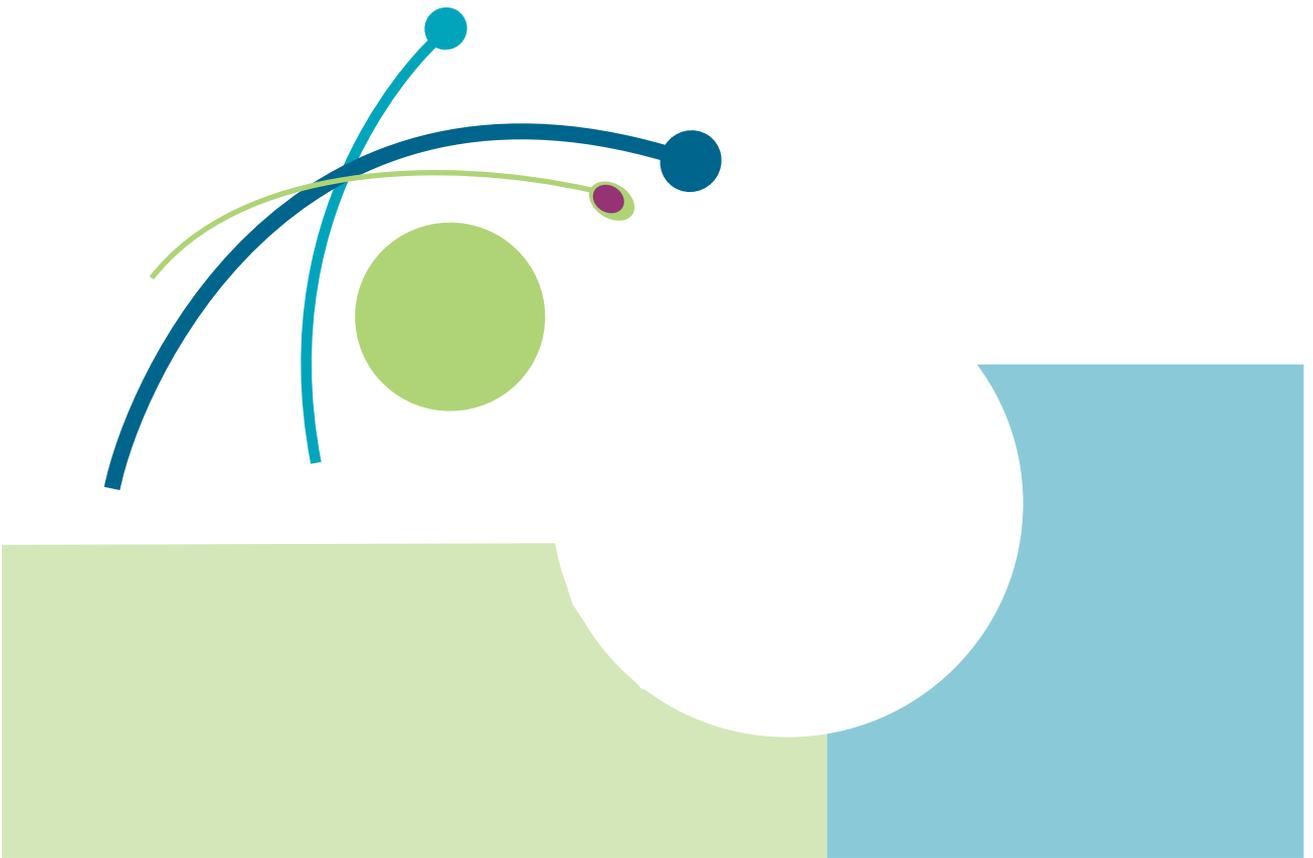


Regards de l'État sur le territoire du **Grand Clermont**



Scot
**Grand
Clermont**

Jun 2007



Sommaire

Préambule p. 1

Introduction p. 3

Regards sur l'avenir du territoire du Grand Clermont p. 5

1 Le Grand Clermont, un espace pour concilier multipolarités et développement équilibré du territoire p. 7

2 Malgré une embellie récente, un défi démographique à relever p. 17

3 Une économie marquée par une industrie porteuse d'innovation ... qu'il convient de rééquilibrer p. 25

4 L'environnement : une chance pour le Grand Clermont p. 47

5 Une dynamique récente de valorisation du patrimoine pour mieux rayonner p. 79

6 Renforcer les dynamiques métropolitaines p. 95

7 Aménager durablement le territoire du Grand Clermont p. 109

a Promouvoir de nouvelles formes de développement urbain orientées sur la gestion économe de l'espace et des déplacements p. 111

b Poursuivre les démarches engagées pour de nouveaux modes d'habitat de qualité adaptés aux besoins p. 119

c Améliorer l'accèsibilité du territoire et renforcer la desserte des pôles de vie par une offre performante en transports collectifs p. 143

d Penser l'offre commerciale avec de nouvelles exigences urbanistiques et environnementales p. 159

8 Concilier qualité de vie, qualité urbaine et solidarité pour attirer forces vives et activités nouvelles p. 165

Synthèse des recommandations et des enjeux p. 189

Références bibliographiques p. 209



Préambule

Le SEPAC (syndicat d'études et de programmation de l'agglomération clermontoise) a lancé le 22 juin 2006 une démarche en vue de disposer en juin 2009 d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT) à l'échelle du Grand Clermont.

Ce schéma, se substituera au schéma directeur approuvé en 1995, qui couvre actuellement 77 communes. Il s'appliquera aux communes et établissements publics de coopération intercommunale regroupés au sein du Pays du Grand Clermont, constitué depuis 2002 et dont la charte de pays a été approuvée en septembre 2004.

La première étape de la démarche, articulée autour du bilan du schéma directeur et du recueil des attentes des élus, a fait l'objet d'une restitution le 13 janvier 2007 aux élus du Grand Clermont, par les élus du SEPAC et sous la présidence de Monsieur Godard. Elle se poursuit au premier semestre 2007 par un diagnostic prospectif à partir de réflexion en commissions.

Fin 2006, les élus du SEPAC ont exprimé le souhait d'associer les services de l'État à l'élaboration du SCOT. Le présent document propose ainsi, au stade actuel du diagnostic, une synthèse d'informations et de réflexions émanant des services locaux de l'État.



Introduction

Depuis quelques décennies, les agglomérations françaises évoluent désormais dans le contexte inédit du vaste espace ouvert de l'Europe et d'une économie mondialisée : cela se traduit par des opportunités considérables de développement mais aussi par des mutations socio-économiques très rapides.

Les villes sont désormais en compétition : certaines agglomérations tirent pleinement profit de ce nouvel environnement, d'autres s'affaiblissent, comme en témoigne un programme de recherche international sur les "shrinking cities" ¹, villes en déclin.

Capitale d'une région faiblement peuplée et située à l'écart des grands axes de développement, Clermont-Ferrand a su néanmoins rayonner à deux reprises bien au-delà de sa région : à l'époque gallo-romaine, les sources archéologiques récentes montrant qu'elle fut l'une des plus grandes villes de Gaule, à l'égal de Nîmes ou Bibracte; au XX^{ème} siècle, l'innovation industrielle a permis à Clermont-Ferrand de s'affirmer comme une métropole moyenne française.

En ce début de XXI^{ème} siècle, l'agglomération clermontoise dispose d'indéniables atouts mais doit aussi prendre la mesure des mutations rapides qui s'annoncent. C'est ce constat qui a conduit à la mobilisation récente des collectivités autour du pays et du projet du Grand Clermont, dont le SCoT constitue à la fois un outil d'approfondissement et de mise en œuvre.

L'étude comparative² de sept métropoles moyennes françaises, publiée par la DIACT en novembre 2006 illustre l'enjeu pour l'espace métropolitain Clermontois de se mobiliser en faveur d'un développement ambitieux et durable.

¹ Programme international de recherche sur les villes en déclin démographique et économique en Australie, France, Allemagne, Royaume-uni, Corée, Brésil, Mexique et États-unis animé par l'université de Berkeley (voir bibliographie)

² Dumont Gérard-François, l'attractivité des métropoles moyennes en France, DIACT, nov. 2006

Regards sur l'avenir du territoire du **Grand Clermont**

